

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

des Données à Caractère Personnel

Demandes d'accompagnement à la création d'entreprise

DEMANDES D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, nous vous informons que Clermont Auvergne Métropole utilise, dans le cadre de son intérêt légitime, des traitements de données à caractère personnel pour la gestion des demandes d'accompagnement à la création d'entreprise. Les services gestionnaires de ces missions sont amenés à établir des listes de diffusion permettant d'informer par voie de messagerie électronique les personnes inscrites : une option de désinscription leur est systématiquement proposée.

Clermont Auvergne Métropole est responsable de traitement .

Coordonnées du Délégué à la Protection des Données : cnil@clermontmetropole.eu.

Les destinataires des données, dans la limite de leurs attributions respectives et pour l'exercice de leur mission dans le cadre des finalités précitées, sont :

- les agents habilités des différents services pouvant intervenir dans le processus de gestion des demandes d'accompagnement et leurs supérieurs hiérarchiques
- les organismes extérieurs d'accompagnement des entreprises en cas de prescription vers ceux-ci
- les sous-traitants dans le cadre d'opérations purement techniques

Les données sont conservées en base active pendant deux ans puis supprimées.

Les personnes disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent obtenir de plus amples renseignements sur la gestion des données qui les concernent ou faire valoir leurs droits en s'adressant au Délégué à la Protection des Données : cnil@clermontmetropole.eu.